



Volet B

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**



19163976

te

Tribunal de l'Entreprise du Hainaut
Division de Charleroi

- 9 DEC. 2019

Le Greffier

N° d'entreprise : 0438.074.962

Dénomination

(en entier) : **ROLAND SCHAMP ET FILS**

(en abrégé) :

Forme juridique : **Société anonyme**Adresse complète du siège : **6001 CHARLEROI - Rue des Hiercheuses 2B**

Objet de l'acte : Démission des administrateurs - Nomination des administrateurs-Durée du mandat - Rémunération - PV AG du 30/10/2019

L'actionnaire unique :

1) Prend acte de la démission de Monsieur Jean-Marc SCHAMP et de Monsieur Roland SCHAMP de leurs fonctions d'administrateurs à dater de ce jour.

2) Décide de nommer aux fonctions d'administrateurs, pour une durée de 6 ans prenant cours à dater de ce jour :

- La S.R.L. « DSV HOLDING », représentée par Monsieur Dorian TASILLO ;
- Monsieur Sandro TASILLO ;
- Madame Virginie GILOT ;

Ici présents, qui acceptent.

Sauf décision contraire que l'actionnaire unique pourrait prendre, le mandat de la S.R.L. « DSV HOLDING », représentée par Monsieur Dorian TASILLO sera rémunéré tandis que les mandats de Monsieur Sandro TASILLO et de Madame Virginie GILOT seront exercés à titre gratuit.

Dépose en même temps qu'une copie dudit procès-verbal du 30 octobre 2019

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 18/12/2019 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).